



I – Habiter la France

(Environ 30% du temps de la géographie)

Thème 1 - De la ville à l'espace rural, un territoire sous influence

Thème 1 – De la ville à l'espace rural, un territoire sous influence urbaine

CONNAISSANCES

Les aires urbaines

La très grande majorité des habitants de la France vit dans une aire urbaine. La croissance urbaine s'accompagne de l'étalement spatial des villes (périurbanisation) en lien avec une mobilité accrue des habitants.

Les espaces ruraux

A la fois espace de vie, de travail et de récréation pour les citadins comme pour les ruraux, l'espace rural se transforme et connaît des conflits d'usage.

DÉMARCHES

Une étude de cas : une grande question d'aménagement urbain.

Une étude de cas : un parc naturel national ou régional.

Ces deux études débouchent sur une mise en perspective du phénomène d'urbanisation à l'échelle du territoire national en intégrant le rôle des acteurs et les grandes problématiques du développement durable.

CAPACITÉS

Localiser et situer les dix premières aires urbaines sur une carte du territoire national.

Décrire et expliquer :

- le processus d'étalement urbain, en lien avec les mobilités.
- un conflit d'usage entre différents acteurs.

(BOEN spécial n° 6 du 28 août 2008)

« De la ville à l'espace rural, un territoire sous influence » est l'un des trois thèmes à traiter dans le cadre de la première partie du programme intitulée « Habiter la France ». Le professeur peut donc construire son projet sur la base de **4 à 5 heures environ**.

Problématiques

Ce thème de la première partie du programme aborde de façon articulée deux questions que la géographie a longtemps abordées séparément : les aires urbaines et les espaces ruraux. En effet, les évolutions sociales et géographiques ne permettent plus de faire coïncider espace de vie, espace de travail et structures administratives. Globalement, la société française se perçoit comme une société urbaine, c'est pourquoi ville et espace rural sont abordés dans un même thème.

Cette urbanisation en aires urbaines résulte de la mobilité accrue des Français qui a favorisé un étalement urbain. Au sein de l'aire urbaine, les déplacements sont nombreux, quotidiens (migrations pendulaires de travail), réguliers (aire de chalandise des commerces) ou occasionnels (déplacements liés à certains loisirs par exemple) manifestés par des axes privilégiés et très fréquentés et des flux. En effet, l'usage de la voiture individuelle constitue un facteur majeur de cette mobilité.

L'aire urbaine constitue une notion récente qui permet de prendre en compte l'évolution et la réalité complexe du phénomène urbain. L'urbanisation de la France s'est poursuivie et aujourd'hui plus des trois quarts de la population française vit dans une aire urbaine. Cette dernière comprend selon l'INSEE la ville centre, que l'INSEE appelle « pôle urbain » s'il concentre plus de 5 000 emplois, ses banlieues et sa couronne périurbaine (l'ensemble des communes où 40% au moins des actifs résidents travaillent dans une commune de l'aire urbaine). L'aire urbaine est donc aujourd'hui le cadre de vie le plus fréquent des Français.

L'étalement spatial des villes constitue aujourd'hui un enjeu majeur du développement durable. En effet, l'étalement et la croissance urbaine s'accompagne d'une ségrégation socio-spatiale source de tensions et de coûts que les collectivités territoriales concernées cherchent à réduire par un meilleur équipement des quartiers et par une recherche de mixité sociale. L'étalement des villes induit un étalement des réseaux (d'eau, d'électricité, de transport) et une dégradation environnementale (pollution urbaine liée aux déplacements, risques accrus avec l'artificialisation des sols,...).

Aujourd'hui les espaces ruraux ne sont pas seulement des espaces de production agricole mais aussi de protection, de résidence ou de récréation. Ils sont aussi marqués par l'influence de la ville. Des populations au mode de vie citadin ou travaillant en ville habitent durablement l'espace rural, d'autres en use occasionnellement comme espace récréatif. Les espaces ruraux les plus dynamiques sont ceux qui manifestent une forte accessibilité à la ville et qui ont pu diversifier leurs activités, souvent en relation avec le monde urbain. Cependant, les espaces ruraux présentent une diversité de situations en fonction de leur inégal dynamisme, de leur inégale accessibilité à la ville et de leur capacité à s'adapter rapidement aux évolutions économiques majeures, agricoles ou non agricoles. C'est pourquoi beaucoup de ces espaces présentent une forte identité.

Pour ce thème, trois questions peuvent guider la mise en œuvre :

- Pourquoi parler de territoire sous influence urbaine ?
- Quels sont les nouveaux visages des villes françaises ?
- Quelles sont les nouvelles fonctions des territoires ruraux ?

Comment choisir l'étude de cas ?

Le programme invite à traiter ce thème à travers deux études de cas.

Pour étudier les aires urbaines, l'étude de cas doit porter sur une grande question d'aménagement urbain. Le choix de cet aménagement est libre mais il sera judicieux de choisir un équipement de taille suffisamment grande afin de mettre en évidence le rôle des acteurs dans l'aménagement urbain, de souligner les effets spatiaux à l'échelle de l'ensemble de l'aire urbaine, de mettre en jeu les mobilités, de montrer les impacts sociaux. L'étude de cas peut donc privilégier un aménagement concernant la mobilité en ville ou un projet à forte vocation sociale engageant la rénovation urbaine par exemple.

Les espaces ruraux seront envisagés grâce à une étude de cas portant sur un parc naturel national ou régional. Les parcs naturels traduisent une vision urbaine de l'espace rural projetant sur lui des inquiétudes et des pratiques citadines. Les parcs naturels nationaux expriment une volonté de sanctuariser un espace, sauf pour le parc des Cévennes. On veillera néanmoins à montrer que cet espace n'est pas pour autant « naturel » et que sa fréquentation est liée au tourisme pratiqué par des citadins. Les parcs naturels régionaux tentent de faire cohabiter des objectifs de protection et de développement économique, au prix parfois de conflits d'usage très intenses.

Études de cas possibles

Le réseau de tramway de l'agglomération de Montpellier

La première ligne de ce réseau a ouvert en 2000 dans une agglomération qui a connu une forte croissance démographique depuis les années 1960 et qui se caractérise par un étalement urbain marqué. La circulation automobile, dans une ville méditerranéenne aux rues étroites, est intense et l'espace urbain est en permanence congestionné. Durant sa croissance, la ville a vu se spécialiser

les espaces et s'opérer de fortes inégalités socio-spatiales. Les différentes lignes du tramway ont pour objectif de décongestionner les voies d'accès au centre ville, de limiter l'usage de la voiture individuelle et de mieux intégrer les quartiers populaires au reste de l'agglomération. En effet, la mobilité constitue un facteur discriminant majeur qui condamne notamment les plus démunis à un moindre accès au travail. Ces lignes font intervenir de nombreux acteurs, en particulier l'intercommunalité.

Le parc national de la Vanoise

Ce parc fut le premier créé en France (1963) avec pour objectif de protéger la flore et la faune, en particulier le bouquetin, de cette région de Savoie. Le cœur du parc (529km²) connaît une réglementation très restrictive en matière de protection du milieu et d'activités des hommes. Cependant, un tourisme essentiellement d'été, très contrôlé, est autorisé. Il s'appuie sur un réseau de chemins de randonnée, des refuges. Il est destiné à un public de citadins désireux de renouer avec la nature et les paysages grandioses. Un tourisme d'hiver, pour un public urbain, s'est développé dans la zone périphérique du parc. Les tensions entre ces différents usages (protéger et exploiter) peuvent ainsi être soulignés.

Mise en perspective

La mise en perspective s'opère à **partir de cartes à l'échelle nationale** et met en évidence **la croissance urbaine en France, le poids des aires urbaines, le phénomène d'étalement urbain et montre les enjeux de développement durable** liés à ces phénomènes. La mobilité des individus constitue un facteur majeur de la transformation des aires urbaines. **Les espaces ruraux**, sous influence urbaine croissante, font l'objet de **conflits d'usage** que l'on mettra en évidence en soulignant les enjeux nouveaux liés aux perspectives du développement durable.

A l'issue de l'étude de ce thème, les élèves doivent être capables de **localiser les 10 plus grandes aires urbaines françaises**.

Pièges à éviter dans la mise en œuvre

- Prétendre à un cours « exhaustif » sur les villes françaises au lieu de se limiter aux aspects privilégiés par le programme.
- Proposer un cours détaillé sur les espaces ruraux français alors que le programme invite à montrer leur articulation avec les espaces urbains.

Pour aller plus loin

Pour aller plus loin

- G.F. Dumont, *La France en villes*, SEDES, 2010
- Y. Jean et M. Périgord, *Géographie rurale : la ruralité en France*, Armand Colin, 2009
- <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/territ/FranceMut/FranceMut.htm> : un dossier sur La France, des territoires en mutation
- A. Frémont, *Les transports en France*, La Documentation photographique n° 8066, novembre-décembre 2008
- N. Baron-Yellès, *France, aménager et développer les territoires*, La Documentation photographique n° 8067, janvier-février 2009
- J.Viard, *Nouveau portrait de la France. La société des modes de vie*, l'Aube 2011